Commune de Saint-Josse,

Le mercredi 11/06/2023

Communiqué de presse

**Des chèques vétérinaires de 60 euros à Saint-Josse**

Saint-Josse, commune amie des animaux, offre la possibilité d'obtenir des chèques vétérinaires pour un montant de 60 euros à ses habitants. Concrètement, il s'agit d'un montant de 30 euros pour l'identification et de 30 euros pour le suivi vétérinaire de nos compagnons.

Un coup de pouce pour les propriétaires d'animaux domestiques et une action supplémentaire en faveur du bien-être animal après l'obtention du label de Commune amie des animaux.

Contact Presse :

Collaboratrice du Bourgmestre – Murielle Deleu T 02 220 25 85 - G 0499 58 83 40 – mdeleu@sjtn.brussels

Service Communication – Marie-France Adnet T 02 220 25 36 – mfadnet@sjtn.brussels